

MOTOCROSS

Les drapeaux que les commissaires ont à leur disposition :

- drapeau **VERT**
- drapeau **JAUNE**
- drapeau **BLEU**
- drapeau **BLANC**
- drapeau **BLANC A CROIX ROUGE** (uniquement en supercross)

Le commissaire en arrivant à son poste inspecte la portion de circuit qu'il a à surveiller, si tout est parfait, il présente le drapeau vert.

En course ou en séance d'essais si un pilote chute à votre poste, et qu'il est blessé, vous ne bougez pas, vous le protégez en présentant le drapeau jaune agité et vous présentez également le drapeau blanc pour demander les secours.

Quand le pilote de tête rattrape un attardé, le commissaire présente le drapeau bleu fixe.

Quand le pilote de tête cherche à doubler un attardé, le commissaire présente le drapeau bleu agité.

En supercross, un pilote est blessé, le commissaire présente le drapeau blanc à croix rouge.